

Le
SICTOBA

DONNONS DU SOUFFLE
À NOS PAYSAGES

Rapport
d'activités

2017



SICTOBA
Quartier la Gare - 07460 Beaulieu
04.75.39.06.99
www.sictoba.fr / contact@sictoba.fr



SOMMAIRE

LE SYNDICAT.....	P 2
L'ÉQUIPE DU SICTOBA.....	P 4
AVENIR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS.....	P 6
L'ISDND.....	P 8
LA COMMUNICATION EN 2017.....	P 9
LES DÉCHETTERIES.....	P 10
PRÉVENTION & COMPOSTAGE.....	P 12
COLLECTE SÉLECTIVE.....	P 14
BILAN DÉTRITIQUE 2017.....	P 15

LE SYNDICAT

STRUCTURE DU SYNDICAT :

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I), sans fiscalité propre. Le SICTOBA a été créé en 1976 pour assurer une gestion commune du traitement des déchets. En janvier 2014, le syndicat s'est étendu avec l'intégration de la commune de Saint-Remèze. Le territoire du SICTOBA comptait, pour l'année 2017, une population de 33 182* habitants, répartie sur 51 communes de la Basse Ardèche et 1 commune du Gard. Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante.

Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire. A ce titre, il est en charge :

- du traitement des déchets ménagers enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospierres.
- de la gestion des déchets encombrants par le biais du réseau des 7 déchetteries.
- de la collecte des encombrants.
- de la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôts.

Le SICTOBA est missionné par les E.P.C.I adhérents pour la collecte sélective :

- du verre
- des emballages ménagers et papiers en mélange (sauf pour la CDC du Pays des Vans en Cévennes qui l'assure en régie depuis le 1er janvier 2017).

En 2017, le tonnage des déchets ménagers pris en charge par le SICTOBA s'élevait à 25 575,08 tonnes (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries).

NOS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ADHÉRENTES SONT :

CDC des Gorges de l'Ardèche : 13 123 habitants

Balazuc, Chauzon, Grospierres, Labastide de Virac, Labeaume, Lagorce, Orgnac L'Aven, Pradons, Ruoms, St-Alban-Auriolles, St-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas, Vallon Pont d'Arc et Bessas

CDC du Pays Beaume Drobie : 8 703 habitants

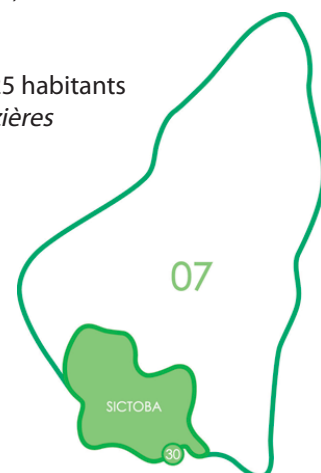
Beaumont, Chandolas, Dompnac, Fauères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, St-André-Lachamp, St-Genest-de-Beauzon, St-Mélany, Valgorge et Vernon

CDC du Pays des Vans en Cévennes : 9 231 habitants

Banne, Beaulieu, Berrias et Casteljau, Chambonas, Gravières, Les Assions, Les Salelles, Les Vans, Malarce-sur-la-Thines, Malbosc, Montselgues, St-André de-Cruzières, St-Paul-le-Jeune, St-Pierre-St-Jean et Ste-Marguerite-Lafigère

CDC de Cèze Cévennes : 2 125 habitants

Barjac et St-Sauveur-de-Cruzières



Le SICTOBA est administré par un comité syndical composé de 31 délégués, représentants des 4 collectivités adhérentes (communautés de communes), avec un délégué par tranche effective de 1 000 habitants. Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, programme les investissements et oriente la gestion du service. Il se réunit environ 4 à 6 fois par an. Le comité syndical, conformément à la loi, délègue une partie de ses attributions au bureau syndical, qui compte 12 membres. Toutes les décisions prises par le bureau sont ensuite rapportées au comité syndical.

L'EXÉCUTIF :



Président - en charge de l'ISDND
Christophe DEFFREIX - CDC du Pays Beaume Drobie

1er Vice-président - en charge de la prévention et des déchets verts :
Jean-François BORIE - CDC du Pays des Vans en Cévennes



2e Vice-président - en charge de la collecte sélective :
Marc GUIGON - CDC des Gorges de l'Ardèche

3e Vice-président - en charge du compostage et des déchetteries :
Marie-Claire PAQUELET - CDC du Pays Beaume Drobie



ET LES 8 MEMBRES DU BUREAU :

- Serge ALLAVENA (Banne) - CDC du Pays des Vans en Cévennes
- Alexandre FAURE (Vernon) - CDC du Pays Beaume Drobie
- ERIC BOISSIN (Lablachère) - CDC du Pays Beaume Drobie (depuis le 2/08/17)
- Magalie MARGOTTON (St Paul le Jeune) - CDC du Pays des Vans en Cévennes
- Luc PARMENTIER (St André Lachamp) - CDC du Pays Beaume Drobie
- Michel SEVEYRAC (Valgorge) - CDC du Pays Beaume Drobie
- Henri ARLAUD (St Alban Auriolles) - CDC des Gorges de l'Ardèche
- Michel MARITON (Lagorce) - CDC des Gorges de l'Ardèche

COMPTES DU SICTOBA

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 3 budgets :

- Budget général 2017 : il est dédié aux prestations de traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- fonctionnement : 3 883 864€
- investissement : 4 199 954€

- Budget annexe collecte sélective : il est dédié à l'ensemble de la gestion de la collecte sélective (verre, emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 1 400 154€
- Investissement : 284 624€

- Budget annexe déchetteries : il est dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 2 428 238€
- Investissement : 2 426 352€

Le SICTOBA assure l'équilibre des différents budgets grâce aux participations des collectivités adhérentes et à diverses recettes.

L'ÉQUIPE DU SICTOBA

au 1er mai 2018

SERVICE ADMINISTRATIF

2,7 ETP

Guylène **BOUYGE***
Chargée de gestion

Sophie **BOURNHONNET**
Assistante de gestion

Anaïs **GIRARD***
Secrétaire de direction

Justine **AMIEL**
Secrétaire assistante

SERVICE COMMUNICATION

1 ETP

Benoît **TAUPENAS**
Chargé de communication

Jérôme **GAUTHIER** *
Directeur Général des Services

SERVICE TECHNIQUE

17,4 ETP

Clarisse **ROBERT** *
Resp. de la collecte sélective
et des déchetteries

Philippe **MARCY** *
Chef d'équipe

Agents de déchetterie :

Caroline **CARTIER** *
Thomas **VINCENT**
Antonio **DA SILVA**
Kévin **POISSON**
Gaël **THIBON**
Thierry **FOURMANN**

Agents polyvalents :

Jean-Claude **CLAVEL** *
Jérémy **MAURIN** *
Jean-Michel **LE FLOCH**

Benoît **PUJOL** *
Resp. prévention, compostage
et ISDND

Gilles **ALLAVENA** *
Chef d'équipe ISDND
(stockage)

Jérôme **NOUET** *
Resp. STEP

Agents tech. ISDND
Jérôme **MENDES** *

Alain **SCHOLL** *
Agent tech. compostage

Christian **CHANTE**
Sylviane **ALLAVENA** *
Agent tech. déchets verts

NB : les agents marqués d'un astérisque (*) sont titulaires de la fonction publique.
Les agents ne présentant pas cette marque sont contractuels au sein de la structure.

PÔLE DE VALORISATION ÉNERGIE ET MATIÈRE

Pour faire face à la fermeture du casier 5 qui interviendra entre la fin de l'année 2021 et le milieu de l'année 2022, une solution alternative pour le traitement des déchets ménagers ultimes.

LES PRÉMICES

25 avril 2001

Joseph OLLIER succède à André MALBOS à la présidence du SICTOBA.

2006

Création d'une commission informelle d'études SICTOBA/SIDOMSA sur le traitement des déchets ultimes.

25 octobre 2007

Les deux syndicats visitent l'usine de thermolyse d'Arras, technique prometteuse qui permet une valorisation matière et une valorisation énergétique des déchets.



16 octobre 2008

Les deux syndicats visitent à nouveau l'usine de thermolyse d'Arras qui fermera ensuite ses portes car le coût s'avérerait trop élevé face aux coûts d'enfouissement encore très bas...

16 mai 2008

Élection de Monsieur Hubert LEPOITEVIN à la présidence du SICTOBA.

Fin 2009

Ouverture du casier 5.

18 mai 2010

Création de la nouvelle commission chargée d'étudier l'avenir du traitement des déchets ultimes.

9 novembre 2011

Étude par la commission du dossier transmis par la société PENA au sujet de la technologie AMENDOR avec le procédé AROM : production du CSR, de compost et de matières premières secondaires.

20 juin 2012

Visite de l'usine AMENDOR de la société PENA en Gironde avec le SIDOMSA.



HISTORIQUE DE C



3 octobre 2012

Rencontre de la commission avec le Bureau du SIDOMSA.

Avril 2013

Projet de convention de partenariat entre les deux syndicats au sujet de la mise en place d'une unité de traitement des déchets ménagers ultimes. L'objectif est de trouver un AMO pour une assistance technique concernant le choix de la filière et juridique pour le mode de gestion en commun de la future installation.

Suite à cette visite, l'idée de faire du CSR à partir des déchets fait son chemin...

Octobre 2013

Signature de la convention de partenariat avec le SIDOMSA. Les solutions juridiques étudiées sont peu concluantes car chaque syndicat souhaite conserver son identité. Du point de vue technique, pas de nouveautés par rapport aux solutions déjà étudiées par les deux syndicats.

DÉFINITION DU PROJET

13 mai 2014

Christophe DEFFREIX est élu Président du SICTOBA.

Juillet 2014

Rencontre des deux syndicats avec le SYPP qui vient d'abandonner son projet de partenariat public-privé (PPP) pour la construction d'une unité de traitement des déchets ménagers. Le SYPP souhaite se donner un peu de temps pour solder le PPP et relancer la réflexion sur l'avenir du traitement des déchets ultimes avec le bureau nouvellement élu.

23 juin 2015

Visite de l'usine OPTYMA en Allemagne, près de Strasbourg. Cette usine composée de plusieurs unités assure la valorisation de matières premières secondaires, la méthanisation de la fraction organique ainsi que la production de CSR. D'une capacité de 100 000 tonnes par an, sa gestion est exemplaire mais aucun élément de coût ne nous a été communiqué.

ÈRES, UN PROJET COURONNÉ DE SUCCÈS

2022, les élus du syndicat ont travaillé pendant de nombreuses années sur la recherche d'une solution

ETTE RECHERCHE

Juillet 2015

Signature avec le SIDOMSA de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour valorisation performantielle des déchets ménagers puis élimination des déchets ultimes.

22 décembre 2015

Visite de l'usine ALTRIOM au Puy-en-Velay avec le SIDOMSA. À partir des déchets bruts, cette unité extrait des matières premières secondaires et produit du compost et du CSR. Le taux de valorisation annoncé est de 90% avec un coût de traitement s'élevant à 107 €/t/tonne, TGAP comprise. Le montage juridique est également intéressant pour les deux syndicats car il s'agit d'un marché de prestation de services de 15 ans sous la forme d'un groupement de commandes.



La montage juridique utilisé au Puy-en-Velay convient bien aux deux syndicats, la technique également... La dynamique est relancée !

27 novembre 2015

Première rencontre avec l'AMO composée du cabinet INDDIGO associé avec le cabinet d'avocats CHAMPAUZAC.

Après plusieurs réunions de la commission inter-syndicats, le choix du mode de gestion est la Délégation de Services Publics (DSP) car c'est la seule formule qui permette aux deux syndicats de mettre à la disposition du délégataire un terrain. Ce mode de gestion est dorénavant autorisé pour des collectivités qui souhaitent se regrouper grâce au nouveau décret sur les concessions.

LA PHASE OPÉRATIONNELLE

Juillet 2016

Signature avec le SIDOMSA d'une convention de groupement d'autorités concédantes pour organiser la procédure de passation du contrat de délégation de service public portant sur la création et l'exploitation d'une installation de production de combustibles solides de récupération (CSR) et matières premières secondaires à partir de déchets ménagers, la valorisation des fractions extraites et l'élimination des refus.

Juillet 2016

Lancement de la procédure de DSP.

28 juin 2017

Ouverture des offres. Seules les entreprises COVERED et SUEZ ont remis une offre (TIRU et VEOLIA dont la candidature avait été retenue n'ont pas remis d'offre).

13 septembre 2017

Première réunion de négociation avec les deux candidats.

Août 2017

Le Président est autorisé à signer l'acte de vente pour l'achat d'un terrain situé dans la ZI de Lavilledieu en indivision avec le SIDOMSA.

15 novembre 2017

Deuxième réunion de négociation avec les deux candidats.

8 décembre 2017

Remise de l'offre finale par les deux candidats.

1er février 2018

Signature de l'acte d'achat du terrain par les deux syndicats.

8 février 2018

Attribution de la DSP à l'entreprise SUEZ par les comités syndicaux des deux syndicats.

Le 19 mars 2018

Les Présidents Christophe DEFFREIX pour le SICTOBA et François CLAUZON pour le SIDOMSA signent le contrat de DSP avec l'entreprise SUEZ !



TRAVAUX DE L'ISDND

Un chantier de grande envergure s'est déroulé sur l'ISDND du mois de mai jusqu'à la mi-juillet : il s'agissait de la réhabilitation finale des alvéoles 2 et 3 du casier n°5. L'entreprise BUESA a réalisé les terrassements, H2O Environnement était chargé de la partie étanchéité et PRODEVAL de l'installation du réseau biogaz. Le coût total des travaux s'est élevé à 892 468€ TTC (travaux + maîtrise d'oeuvre + frais divers).

Les grandes phases du chantier en images :



Reprofilage du dôme



Drains et cheminées pour le captage du biogaz



Mise en place de la bâche d'étanchéité sur le dôme



Mise en place de l'étanchéité sur les talus



Mise en place de la couverture finale sur le dôme



Vue des alvéoles 2 et 3 réhabilitées

DES ACTIONS POUR SENSIBILISER SPECTACLES

La compagnie Pile-Poil a réalisé deux spectacles au mois de mai aux Vans et à Ruoms. Ces spectacles gratuits et ouverts à tous avaient pour but de sensibiliser petits et grands au tri des déchets et à notre impact sur l'environnement de façon originale et pleine d'humour.



SACS À PAIN

Le SICTOBA a mis en place une campagne de promotion des sacs à pain pour favoriser la réduction des déchets. Dans le cadre de cette opération, l'Atelière, recyclerie textile solidaire, a réalisé 3 000 sacs à pain en tissu recyclé qui ont été distribués dans des boulangeries partenaires de l'opération sur le territoire.



LA COMMUNICATION EN QUELQUES CHIFFRES

PAGE FACEBOOK
88 personnes suivent la page
110 publications

SITE INTERNET
Environ 70 000 visites en 2017
Environ 40 actualités rédigées

PRESSE
Près de 60 parutions dans la
presse locale

LES DÉCHETTERIES

LES CHIFFRES DE 2017:

Le SICTOBA compte 7 déchetteries sur l'ensemble de son territoire. En 2017, 9 306 tonnes de déchets ont été collectées en additionnant les chiffres de ces déchetteries, les déchets verts ainsi que les cartons de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, soit une augmentation de 4,56% par rapport à 2016.

	BARJAC	BEAULIEU	JOYEUSE	LES VANS	RUOMS	St REMEZE	VALLON	CC GORGES DE L'ARDECHE	PELICAN	DV BARJAC	DV LES VANS	DV ROSIERES	DV VALLON PONT D'ARC	Total général
AUTRES METAUX	3,31	3,31	3,31	3,31	3,31	3,31	3,31							23,14
BATTERIE	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22							15,51
BOIS	169,05	128,70	220,94	282,76	213,16	60,22	283,14							1357,97
CARTONS	32,82	46,38	74,10	124,90	85,88	17,78	117,90	88,76	74,96					663,48
DEEE	40,12	40,72	71,42	123,64	74,72	14,19	81,42							446,24
ECO DDS	3,63	4,20	7,12	9,16	6,15		8,31							38,56
ECO MOBILIER	67,08	57,26		187,82	106,68		159,66							578,50
ENCOMBRANTS	213,68	170,66	380,22	400,99	261,16	80,00	345,26							1851,97
FERRAILLE	69,12	58,04	93,90	157,86	113,26	37,40	146,02							675,60
FILM PE	5,14				4,98									10,12
GRAVATS	255,40	117,32		464,39	282,08	112,29	462,93							1694,41
HORS ECO DDS	2,63	1,43	2,49	4,75	3,34		3,26							17,88
HUILE MINERALE	2,34	2,31	3,35	3,99	3,02	0,00	3,92							18,94
HUILE VEGETALE	1,27	0,60	1,10	1,50	0,50		1,70							6,67
PILES	0,27	0,37	0,56	0,73	0,87		1,05							3,84
PNEU							19,64							19,64
RADIO	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06							0,40
VALDELIA					6,76									6,76
VEGETAUX						59,62				560,00	129,00	82,00	764,00	1594,62
REEMPLOI	11,57	11,57	11,57	11,57	11,57	11,57	11,57							81,00
LAMPES / NEON	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12							0,86
CARTOUCHE D'ENCRE	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02							0,13
TEXTILES	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92	25,92							181,44
NESPRESSO	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29							2,00
POLYSTYRENE	2,32	2,32	2,32	2,32	2,32	2,32	2,32							16,21
Total général	908,35	673,80	901,01	1808,30	1208,37	427,32	1680,02	88,76	74,96	560,00	129,00	82,00	764,00	9305,89

Polystyrène et films plastiques étirables, du volume pour des poids plumes

Le polystyrène et les films plastiques récupérés en déchetterie représentent un volume important. Pour le polystyrène, cela représente par mois environ 180m³ soit deux semi-remorques. Sur l'année, cela équivaut à 1800m³ soit environ 10 maisons de 100m². Pour les films plastiques, ce sont 30m³ qui sont récoltés sur la même période, ce qui représente environ une benne par mois.

Le fait de séparer ces déchets des encombrants permet d'augmenter le taux de valorisation. En effet, ils sont désormais recyclés et ne partent pas à l'enfouissement. Cela entraîne un surplus de manutention mais ce sont des volumes importants qui ne sont désormais plus dans la benne à encombrants.



Plus de 20 filières de traitement différentes pour les déchets collectés en déchetteries :

	Déchetteries concernées	Collecteur	Tri	Traitement	Devenir des déchets	
Encombrants	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St Remèze	Plancher Environnement		Enfouissement	ISDND COVED Roussas	
	Joyeuse, St Remèze	COVED				
Ferrailles	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production d'objets en métal	
	Joyeuse, St Remèze	COVED	Plancher Environnement ou COVED			
Cartons	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production de cartons ondulés	
	Joyeuse, St Remèze	COVED	Plancher Environnement ou COVED			
Bois	Beaulieu, Ruoms, Vallon, Les Vans, Barjac, St Remèze	Plancher Environnement	Plancher Environnement	NC	Production de panneaux de particules ou valorisation énergétique	
	Joyeuse, St Remèze	COVED	Plancher Environnement ou COVED			
Batteries	Toutes les déchetteries	Recyclax		Traitement spécifique et recyclage		
Piles	Toutes les déchetteries	Corepile		Traitement spécifique et recyclage		
Capsules Nespresso	Toutes les déchetteries	Collectors puis SUEZ		Recyclage matière et compostage		
Cartouches d'encre	Toutes les déchetteries	Collectors		Recyclage et reconditionnement		
Ampoules à économie d'énergie	Toutes les déchetteries	Recyclum	NC		Recyclage du verre, des métaux et récupération du mercure	
Huiles de vidange	Beaulieu, Joyeuse, Ruoms, Vallon, Les Vans, St Remèze	Volle / Groupe Chimirec		NC	Régénération ou valorisation énergétique	
	Barjac	Chimirec Socodéli				
Huiles de friture	Toutes les déchetteries	Huilétic		NC	Fabrication d'huile de chaîne de tronçonneuse	
Déchets ménagers spéciaux	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Vallon, Les Vans, Ruoms	DMS = Triadis Services puis Tredi		NC	Incineration / valorisation	
		ECO DDS / Chimirec			Traitement spécifique ou valorisation énergétique	
Gravats	Barjac, Beaulieu, Vallon, Les Vans, Ruoms, St Remèze	Plancher Environnement	ISDND	SICTOBA	Valorisation	
	St Remèze	COVED		NC	Matériaux utilisés dans les TP	
Textiles	Toutes les déchetteries	L'Atelière Philtex		NC	Vente et chiffonnerie Recyclage en isolant thermique	
DEEE	Toutes les déchetteries	Eco-systèmes	Gros électroménager hors froid - PURFER et EPUR		Valorisation matière et traitement spécifique	
			Gros électroménager froid - SUEZ RVD3E et PURFER			
			Petit électroménager - VEOLIA TRIADE			
Déchets verts	Barjac	Interne	Plateforme de compostage	Co-compostage déchets verts	Production de compost / Broyat	
	Vallon		Aire de broyage des déchets verts	Compostage avec les déchets organiques de la distillerie de Vallon		
	Rosières, Les Vans			Broyat à destination des professionnels et particuliers		
	St Remèze		COVED puis SICTOBA			
Mobilier des professionnels	Ruoms	Plancher Environnement	Valdelia	NC	Valorisation énergétique ou recyclage	
Mobiliers des particuliers	Les Vans, Beaulieu, Barjac, Ruoms, Vallon	Plancher Environnement	Eco-Mobilier	NC	Valorisation énergétique ou recyclage	
Pneumatiques	Vallon	Plancher Environnement		NC	Fabrication de nouveaux produits : gazon synthétique, bitumes, ...	
Polystyrène	Toutes les déchetteries	SYMOMA puis Valorsol		Broyage et recyclage	Production de polystyrène	
Films plastiques	Barjac et Ruoms	Plancher Environnement		Recyclage	Recyclage	

DEUX NOUVELLES AIRES DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Depuis le 3 octobre 2017, deux nouvelles aires de dépôt de déchets verts sont en service sur les secteurs des Vans et de Rosières.

La réalisation de ces équipements intervient dans le cadre du plan de gestion des déchets verts validés en mai 2013 par le comité syndical suite à l'interdiction de brûlage.

Le coût total des deux aires s'est élevé à 544 000 €TTC. Le SICTOBA a pu compter sur le soutien financier du Conseil Départemental de l'Ardèche et de l'ADEME. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas.

Après six mois de fonctionnement :

- 1 700 m³ de végétaux ont été apportés par 3 000 usagers sur l'aire des Vans.
- 1 000 m³ de végétaux ont été apportés par 1 500 usagers sur l'aire de Rosières.

• Jours d'ouverture de ces aires :

Les Vans

Plaine de Chabiscol
Mardi / Mercredi de 8h30 à 12h30
Mercredi / Samedi de 13h30 à 17h

Rosières

Zone du Barrot
Vendredi / Samedi de 8h30 à 12h30
Mardi / Vendredi de 13h30 à 17h

AVANT



APRES



À LA RENCONTRE DES ACTEURS DU SICTOBA

Jean-François BORIE, 1er Vice-président en charge de la prévention et des déchets verts.



Le SICTOBA a consenti de nombreux efforts pour les déchets verts, pourquoi?

Tout d'abord, cela provient de la circulaire du 18 novembre 2011 qui interdit le brûlage des déchets verts et des tailles de haies. Après trois ans de dérogation accordés par les services de l'État, les solutions retenues par le comité syndical ont été mises en oeuvre pour remplacer cette pratique banale dans nos campagnes. En zone de montagne et sur le piémont cévenol des aides sont possibles pour l'acquisition d'un broyeur. En plaine, trois espaces sont mis à disposition de nos usagers. Ce sont trois aires d'accueil des déchets des particuliers. Nous en avons une à Vallon Pont d'Arc, ouverte en 2016 ainsi qu'une aux Vans et une à Rosières ouvertes en 2017. L'aire de Barjac propose aussi l'apport des déchets verts et poursuit le process jusqu'à l'obtention de compost qui est labellisé puis vendu.

Pouvez-vous nous préciser le devenir de ces déchets verts?

Sur les aires, plusieurs campagnes de broyage sont effectuées quand le volume atteint environ 1 000m³. Les particuliers peuvent venir récupérer gratuitement du broyat. Un partenariat entre les agriculteurs de notre territoire et le SICTOBA a été développé pour récupérer cet amendement naturel pour leurs terres. Nous avons mis en place une vraie économie circulaire et une gestion harmonieuse de nos déchets verts, respectueuse de notre espace et de notre environnement.

OPÉRATION DE CRIBLAGE SUR LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE BARJAC

Trois à quatre fois par an, le SICTOBA mène des opérations de criblage afin de réaliser son compost à destination des usagers. Les habitants déposent des déchets verts sur l'aire prévue à cet effet qui seront ensuite broyés par les équipes du SICTOBA puis retournés à plusieurs reprises pour enfin être criblés.

Le criblage est une technique qui permet de calibrer le compost produit et d'enlever les éléments grossiers qui retourneront en tête de process. À l'issue de chaque campagne de criblage, le SICTOBA dispose donc d'une quantité importante de compost qui est disponible pour les usagers à 2€ les 50 litres (+70cts le sac) de compost ou 23€ le m³.



Broyage des déchets verts



Dépôt du broyat dans le crible



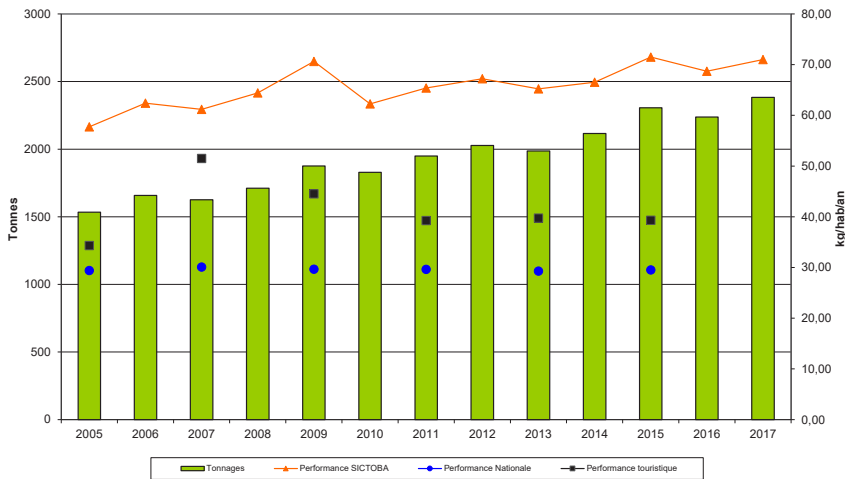
Opération de criblage

COLLECTE SÉLECTIVE

RÉSULTATS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN 2017

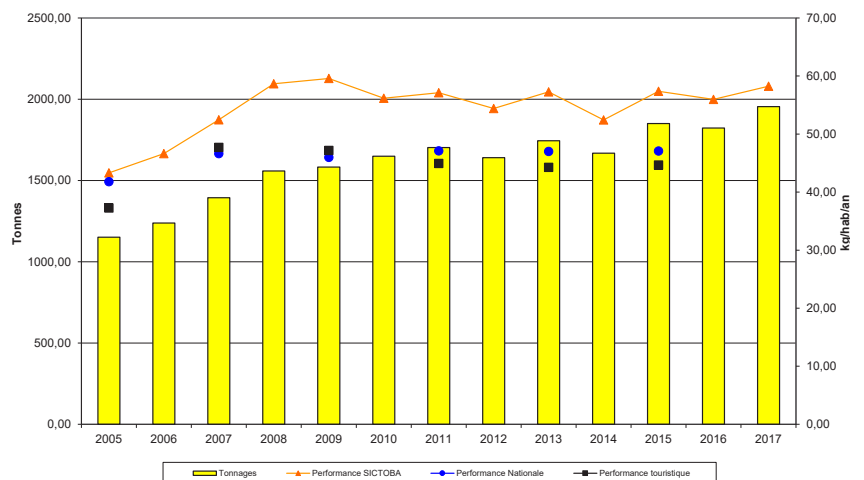
2017 a été l'année du tri avec des performances de collecte jamais atteintes. 4 328 tonnes de déchets recyclables ont été collectées (2 383t de verre et 1 945t d'emballages ménagers et papiers), ce qui représente une augmentation de près de 15% par rapport en 2016. Important, il est à noter que la qualité du tri s'est également améliorée avec un de refus à 18,64% soit près de 4 points de moins que l'année dernière. Mais restons vigilants car nous pouvons encore mieux faire. Plus le taux de refus sera faible, plus les coûts de collecte et de traitement des emballages et des papiers seront maîtrisés.

Performance de collecte du verre (source SINOE)



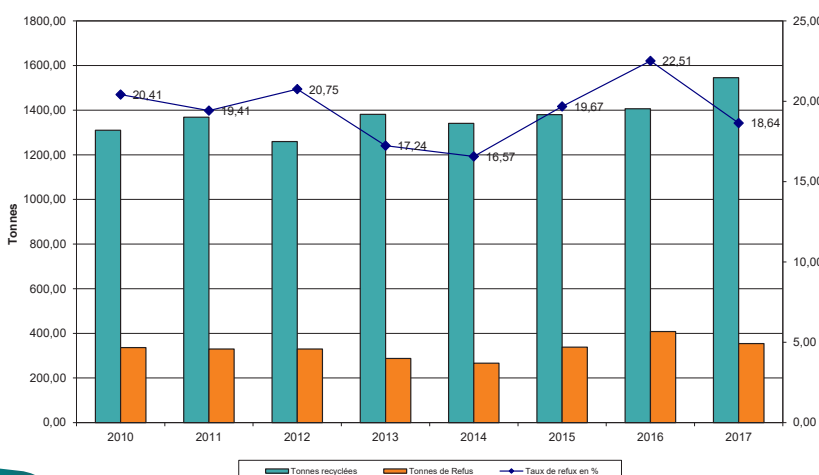
LA COLLECTE DU VERRE

Performance de collecte des emballages + papiers (sources SINOE)



LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

Evolution du taux de refus du multimatériaux du 2010 à 2017

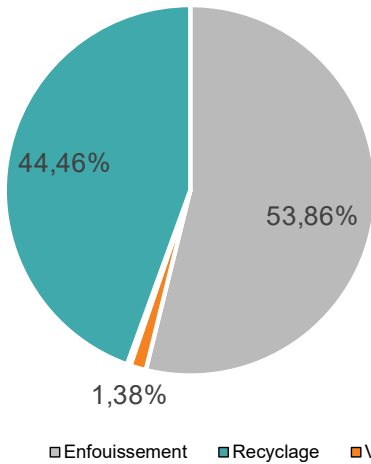


LE TAUX DE REFUS

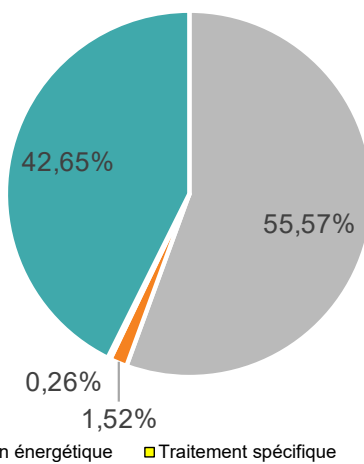
Le bilan détritique a pour vocation de présenter l'ensemble des déchets traités sur le territoire du syndicat, (y compris les déchets verts et les cartons collectés par les communautés de communes).

DMA : DÉCHETS MÉNAGERS (Ordures Ménagères Assimilés + déchetteries)

Taux de recyclage 2017



Taux de recyclage 2016



LES CHIFFRES 2017

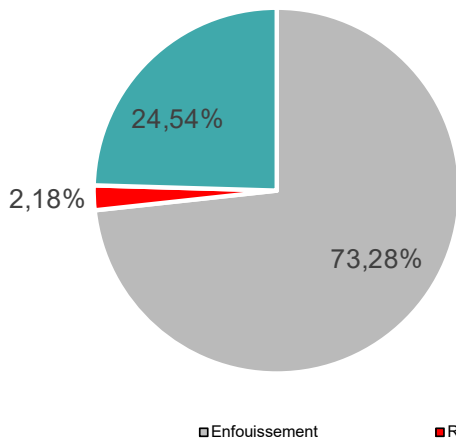
TOTAL 2017: 25 575,08 tonnes, soit une augmentation de 2,65% par rapport à l'année 2016 (24 914,56 tonnes).

Mais un ratio en kilos par habitant et par an à la baisse, 762,18 kg/hab/an en 2017 soit près de 2,72kg de moins qu'en 2016.

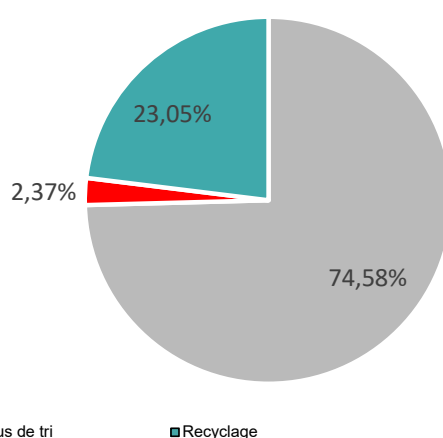
En 2017, le taux de recyclage des DMA est de 44,46% soit 1,81 point de plus qu'en 2016.

OMA : ORDURES MÉNAGÈRES (Ordures Ménagères Résiduelles et recyclables)

Taux de recyclage 2017



Taux de recyclage 2016



LES CHIFFRES 2017

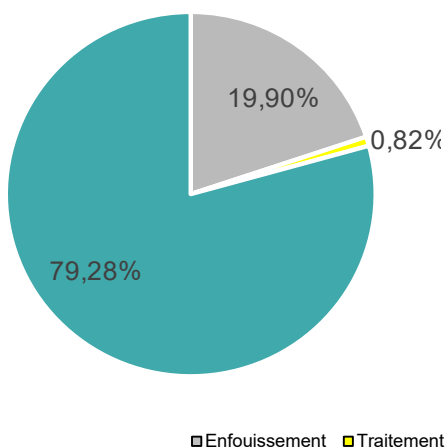
TOTAL 2017: 16 269,19 tonnes, soit une augmentation de 1,59% par rapport à l'année 2016 (16 014,37 tonnes).

Mais un ratio en kilos par habitant et par an à la baisse 485 kg/hab/an en 2017 soit près de 7kg de moins qu'en 2016.

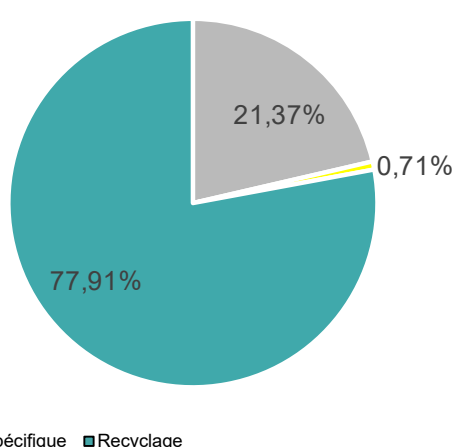
En 2017, le taux de recyclage des OMA est de 24,55 % soit 1,5 point de plus qu'en 2016.

DÉCHETTERIES

Taux de recyclage 2017



Taux de recyclage 2016



LES CHIFFRES 2017

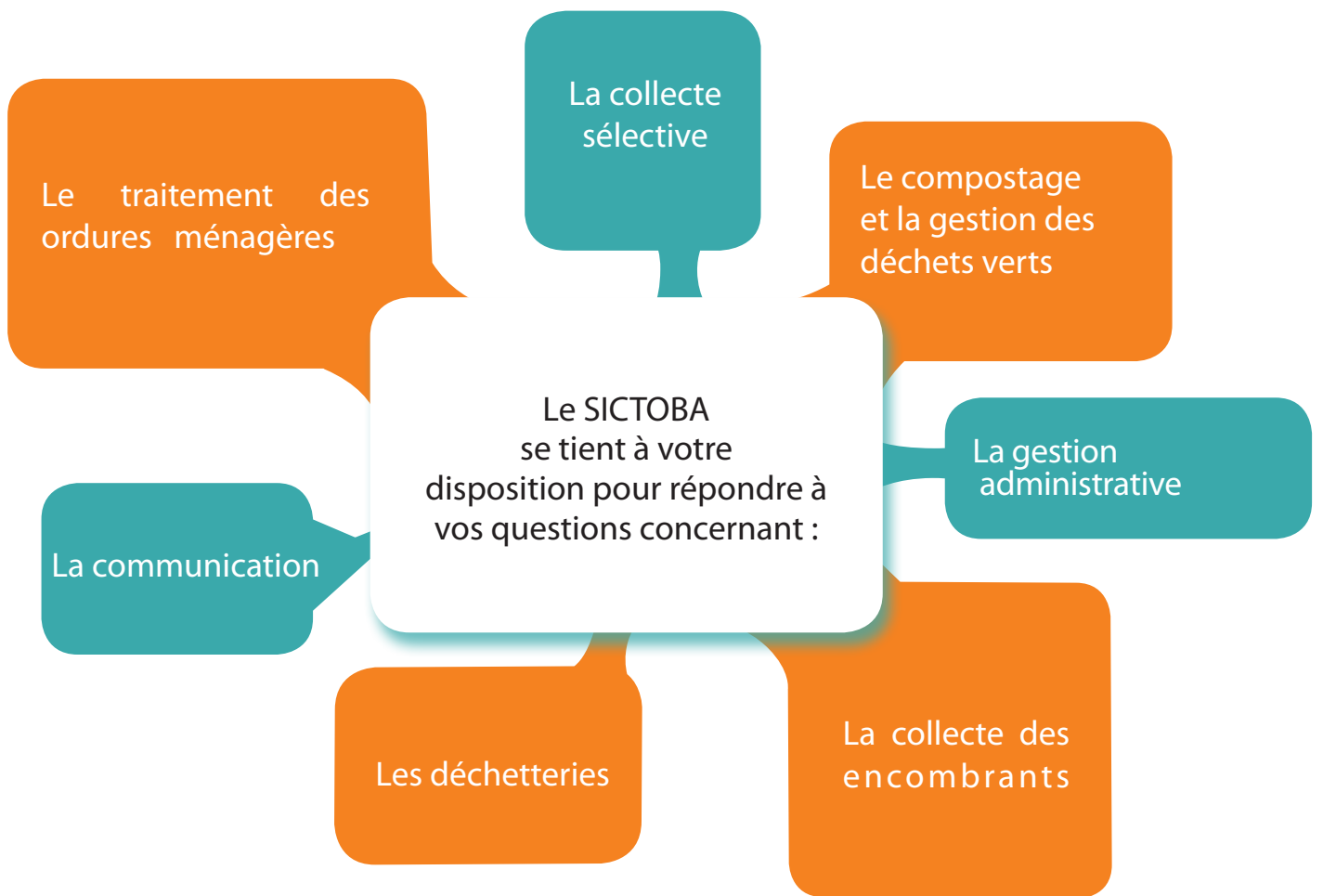
TOTAL 2017: 9 305,89 tonnes, soit une augmentation de 4,56% par rapport à l'année 2016 (8 900,19 tonnes).

Le ratio par habitant est également à la hausse 277,33 kg/hab/an ce qui représente 4,09 kg/hab/an de plus qu'en 2016.

On note une hausse importante sur :

- les déchets verts, (+ 133 tonnes par rapport à 2016).
- Eco-mobilier, (+ 330 tonnes par rapport à 2016).

Le taux de recyclage en déchetterie est de 79,28 % soit 1,37 point de plus qu'en 2016.



Pour toutes informations concernant la collecte des ordures ménagères, merci de prendre contact auprès du délégué des ordures ménagères de votre communauté de communes.

Quartier la Gare - 07460 Beaulieu

Tél : 04.75.39.06.99

Fax : 04.75.89.91.69

Mail : contact@sictoba.fr / secretariat@sictoba.fr